
Étude des crédits

2019-2020

Renseignements généraux

Document préparé par la



Commission
d'accès à l'information
du Québec

Pour la

**Commission des institutions
Assemblée nationale du Québec**

Avril 2019

Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 cai.communications@cai.gouv.qc.ca www.cai.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		Page
G-1.	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2018-2019 :	1
G-2.	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2018-2019 :	2
G-3.	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :	3
G-4.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :	4
G-5.	La liste des dépenses en formation de communication :	5
G-6.	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :	6
G-7.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant :	7
G-8.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2018-2019 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> , en indiquant :	9
G-9.	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :	10
G-10.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant, pour chaque contrat :	11
G-11.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 :	12
G-12.	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié pour l'exercice financier 2018-2019, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :	13
G-13.	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :	14
G-14.	Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :	15
G-15.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :	16
	a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;	16
G-15.	b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;	17
G-15.	c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;	18

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15.	d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;.....	19
G-15.	e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :	20
G-15.	f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;	21
G-15.	g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;	22
G-15.	h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;.....	23
G-15.	i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;.....	24
G-15.	j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);	25
G-15.	k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;.....	26
G-15.	l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	27
G-15.	m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	28
G-15.	n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	29
G-15.	o) le nombre d'employés permanents et temporaires;	30
G-15.	p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;.....	31
G-15.	q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;.....	32
G-15.	r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	33
G-15.	s) le nombre de postes vacants.....	34
G-16.	Pour chaque ministère et organisme public, par direction, pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 :.....	35
	a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;.....	35
G-16.	b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;	36
G-16.	c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;	37
G-16.	d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.....	38
G-17.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2018-2019 en indiquant pour chacun d'eux :	39
G-18.	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2018-2019, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :	40
G-19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2018-2019, en indiquant pour chaque individu :	41
G-20.	Liste des sommes d'argent versées en 2018-2019, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :	42

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

- G-21.** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :43
- G-22.** Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :44
- G-23.** Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2018-2019, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :45
- G-24.** Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.46
- G-25.** Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par mission.47
- G-26.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :48
- G-27.** Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2018-2019, en précisant pour chaque abonnement :49
- G-28.** Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.50
- G-29.** Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :51
- G-30.** Nominations, pour 2018-2019, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :52
- G-31.** Pour 2018-2019, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.53
- G-32.** Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2018-2019 :54
- G-33.** La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2018-2019 :55
- G-34.** Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.56
- G-35.** La liste des ententes et leur nature, signées en 2018-2019 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.57
- G-36.** Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.58
- G-37.** L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2019-2020.59

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

- G-38.** Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2018-2019 demandé par le secrétariat du Conseil du trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2019 pour 2019-2020. 60
- G-39.** Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 61
- G-40.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis. 62
- G-41.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. 63
- G-42.** Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2018-2019 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. 64
- G-43.** Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : 65
- G-44.** Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : 66
- G-45.** La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. 67
- G-46.** Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente. 68
- G-47.** Coûts de reconduction des programmes existants : la liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2018-2019 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2018-2019, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle. 69
- G-48.** Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement. 70
- G-49.** Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. 71
- G-50.** Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. 72
- G-51.** Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. 73
- G-52.** Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020. 74
- G-53.** Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert. 75
- G-54.** Listes des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles. 76

- G-55.** Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.....77
- G-56.** Pour chacune des cinq dernières années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services. ...
.....78
- G-57.** Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :.....79
- G-58.** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).....80
- G-59.** Pour chaque ministère et organismes (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019, le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).....81
- G-60.** Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2018-2019 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.82
- G-61.** Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2018-2019 en indiquant pour chacun :83
- G-62.** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :84
- G-63.** La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.85
- G-64.** Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes : .86

- G-1.** Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2018-2019 :
- a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
 - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.
-

Régina – Saskatchewan (Canada) – 11 au 14 septembre 2018 – Conférence Fédérale/Provinciale/Territoriale des commissaires à l'information et à la vie privée – 3 896 \$.

Toronto - Ontario (Canada) – 10 et 11 octobre 2018 – Symposium sur la vie privée et l'accès aux données de la santé de l'ICIS – 831 \$

Paris (France) – 16 au 20 octobre – Assemblée générale annuelle de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) – 2 556 \$

Bruxelles (Belgique) – 20 au 27 octobre 2018 – Conférence internationale des autorités de protection des données personnelles et de la vie privée (ICDPPC) – 3 728 \$

Tunis (Tunisie) – 7 au 11 novembre 2018 – Table ronde sur le rôle des instances d'accès à l'information dans la mise en œuvre du droit d'accès à l'information – 448 \$. Les frais de déplacement ont été assumés par l'organisateur de la table ronde.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>.

- G-2.** Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2018-2019 :
- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-

Aucun voyage.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17) <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>.

- G-3.** Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2018-2019, et les prévisions pour 2019-2020;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
-

Fournisseur	Objet du contrat	Mode d'octroi	Montant
CSPQ	Conception graphique	Gré à gré	1 050 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet* et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>

G-4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
 - e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
 - f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.
-

Aucune dépense.

G-5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
 - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
 - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
-

Aucune dépense.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>.

- G-6.** La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2018-2019, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

FIRME	DÉTAILS
9 ^e BIT [2015] INC. (contrat de gré à gré)	Licences Kaspersky Antivirus Montant : 1 916 \$
ARTOPEX (contrat de gré à gré)	Mobilier Montant : 7 820 \$
BELL CANADA (contrat de gré à gré)	Publications dans les pages bleues et travaux techniques en lien avec le système téléphonique Montant : 4 880 \$
CENTRE CLINIQUE SYNERGIE INC. (contrat de gré à gré)	Évaluation médicale indépendante Montant : 2 250 \$
COMNET TECHNOLOGIE INC. (contrat de gré à gré)	Acquisition de 2 nouvelles licences, maintenance et services professionnels pour les applications VoxLog (enregistrement d'audience) Montant : 8 846 \$
ÉDIFICE 500, RENÉ-LÉVESQUE OUEST INC. (contrat de gré à gré)	Aménagement d'un local temporaire au bureau de Montréal Montant : 5 223 \$
ESI TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION INC. (contrat par appel d'offres sur invitation)	Acquisition de pare-feu et support Montant : 7 616 \$
I.C.I. INFLUENCE COMMUNICATIONS INC. (contrat par appel d'offres public par le CSPQ)	Frais de production de la revue de presse écrite (quotidien, hebdomadaires et périodiques) Montant : 4 175 \$
LA CAPITALE IMMOBILIÈRE MFQ INC. (contrat de gré à gré)	Travaux à la réception de Québec (verre avec passe document, contrôleur de porte, ferme porte) Montant : 5 301 \$
LÉGER MARKETING INC. (contrat par appel d'offres sur invitation)	Sondage visant à mesurer le niveau de connaissance de la population Montant : 8 900 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

FIRME	DÉTAILS
LEXUM INFORMATIQUE JURIDIQUE INC. (contrat de gré à gré)	Services de technologie juridique (gestion, hébergement, diffusion et recherche pour les décisions de la section de surveillance) Montant : 18 500 \$
PUROLATOR INC. (contrat par appel d'offres public par le CSPQ)	Courrier et messagerie Montant : 1 593 \$
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC. (contrat par appel d'offres public par le CSPQ)	Services cellulaires Montant : 5 217 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (contrat de gré à gré)	Licence relative à l'utilisation du logiciel « Outil d'aide à la citation » Montant : 1 980 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (contrat de gré à gré)	Licence d'utilisation du Portail SOQUIJ Montant : 1 272 \$
TECHNOLOGIA FORMATION (contrat de gré à gré)	Formation portant sur la gestion du temps Montant : 3 850 \$
VIDÉOTRON S.E.N.C. (contrat de gré à gré)	Services Internet Montant : 2 887 \$
XEROX CANADA LTÉE (contrat par appel d'offres public par le CSPQ)	Location de photocopieurs et frais d'impressions et photocopies Montant : 5 680 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

G-8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2018-2019 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Aucun coût additionnel.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

- G-9.** Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

La Commission n'a fait aucun appel d'offres public en 2018-2019.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

- G-10.** Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant, pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
-

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

G-12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié pour l'exercice financier 2018-2019, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.
-

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié ou poursuivi en 2018-2019.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivant : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

	2018-2019
a) la photocopie.....	5 680 \$
b) le mobilier de bureau.....	49 975 \$
c) l'ameublement (inclus dans le montant précédent)	
d) la décoration et l'embellissement.....	0 \$
e) le distributeur d'eau de source.....	0 \$
f) le remboursement des frais de transport	
- à l'employé.....	6 930 \$
- aux entreprises de transport.....	27 012 \$
g) le remboursement des frais d'hébergement	
- à l'employé.....	1 846 \$
- aux entreprises de services d'hébergement.....	22 358 \$
h) le remboursement des frais de repas	11 031 \$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes.....	0 \$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
i. au Québec.....	16 166 \$
ii. à l'extérieur du Québec.....	1 750 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale.

G-14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - b) le nombre de tablettes électroniques (iPad ou autres) utilisées, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) le coût des frais d'itinérance;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
-

d) Coût d'acquisition	125 \$
e) Coût d'utilisation	4 \$
f) Coût des contrats	5 342 \$
i) Frais d'itinérance	223 \$
j) Coûts de résiliation	234 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 :

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

Au 31 mars 2019

35 ANS ET PLUS	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	%	PERSONNES			COMMUNAUTÉS
					HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	CULTURELLES
Aucune Catégorie	0	2	2	5,4%				
Cadres	3	0	3	8,1%				
Professionnels	4	17	21	56,8%				1
Fonctionnaires	2	9	11	29,7%				6
Sous-total :	9	28	37	100,0%				
	24,3%	75,7%	100,0%					

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

Au 31 mars 2019

MOINS DE 35 ANS					PERSONNES			COMMUNAUTÉS CULTURELLES
	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL	%	HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	
Aucune Catégorie	0	0	0	0,0%				
Cadres	0	0	0	0,0%				
Professionnels	1	6	7	63,6%				
Fonctionnaires	0	4	4	36,4%				
Sous-total :	1	10	11	100,0%				
	9,1%	90,9%	100,0%					

G-15. c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

Nombre total de jours de maladie pris par le personnel pour l'année 2018-2019 (au 15 mars 2019)

CATÉGORIE	NOMBRE DE JOURS
Aucune catégorie	2,0
Cadres	5,5
Professionnels	247,5
Fonctionnaires	90,5
Total :	345,5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

	Réserve de maladies au 15 mars 2019 (personnel assujetti à la LFP)				
	Moins de 10 jours	Entre 10-50 jours	Entre 50 et 100 jours	100 jours et plus	Total
Aucune Catégorie	1	0	0	0	1
Cadres	0	0	2	0	2
Professionnels	11	13	0	4	28
Fonctionnaires	12	4	2	1	19
Total	24	17	4	5	50
%	48,0%	34,0%	8,0%	10,0%	100,0%
	Valeur estimée				
Aucune catégorie	4 019,47 \$				
Cadres	101 084,69 \$				
Professionnels	260 319,15 \$				
Fonctionnaires	87 290,00 \$				
Total	452 713,31 \$				

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

- G-15. e)** le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
-

2018-2019 (au 15 mars 2019)							
	<u>MOMBRE HEURES EFFECTUÉES</u>		<u>NOMBRE D'HEURES PAYÉES</u>	<u>MONTANT (\$)</u>		<u>NOMBRE D'HEURES COMPENSÉES</u>	<u>MONTANT (\$)</u>
TOTAL :	1 795,70		1453,97	64 198,42 \$		341,73	12 232,41 \$
COÛT MOYEN PAR EMPLOYÉ, SELON LA CLASSE DE TRAVAIL							
AUCUNE CATÉGORIE	-	\$					
CADRES	-	\$					
PROFESSIONNELS	38,69	\$					
FONCTIONNAIRES	77,65	\$					

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

2018-2019 (au 15 mars 2019)							
	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
NOMBRE DE JOURS:	43,0	60,5	95,5	183,5	239,0	35,0	57,5
	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	TOTAL	
NOMBRE DE JOURS:	28,5	62,5	56,0	20,5	35,5	917,0	
2018-2019 (au 15 mars 2019)							
	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
AUCUNE CATÉGORIE	0,0	0,0	4,0	21,0	10,0	0,0	0,0
CADRES	0,0	0,0	2,0	3,5	28,0	0,0	0,0
PROFESSIONNELS	27,5	47,0	65,5	108,0	119,0	24,5	28,0
FONCTIONNAIRES	15,5	13,5	24,0	51,0	82,0	10,5	29,5
TOTAL :	43,0	60,5	95,5	183,5	239,0	35,0	57,5
	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	TOTAL	
AUCUNE CATÉGORIE	5,0	0,0	2,0	0,0	0,0	42,0	
CADRES	0,0	2,0	2,0	0,0	0,0	37,5	
PROFESSIONNELS	17,0	32,0	39,0	18,5	19,5	545,5	
FONCTIONNAIRES	6,5	28,5	13,0	2,0	16,0	292,0	
						0,0	
TOTAL :	28,5	62,5	56,0	20,5	35,5	917,0	

G-15. h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- G-15. i)** le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
-

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

	Répartition des effectifs (au 31 mars 2019)			
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	0	2	2	4,2%
Cadres	3	0	3	6,3%
Professionnels	18	10	28	58,3%
Fonctionnaires	11	4	15	31,3%
Total	32	16	48	100,0%
	66,7%	33,3%	100,0%	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

	Prime expert (10%)	Prime émérite (15%)	Total
2019-03-31	2	0	2
2018-03-31	1	0	1
2017-03-31	1	0	1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. I) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

	Nombre d'employés
Au 31 mars 2019	2
Au 31 mars 2018	1
Au 31 mars 2017	1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-15. m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

		31-03-2019
Québec	Aucune catégorie	3
	Cadres	3
	Professionnels	18
	Fonctionnaires	12
	Sous-total	36
Montréal	Aucune catégorie	7
	Cadres	0
	Professionnels	10
	Fonctionnaires	4
	Sous-total	21
	TOTAL	57

G-15. n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15. o) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15. p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15. q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

La Commission n'a aboli aucun poste en 2018-2019.

G-15. r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-15. s) le nombre de postes vacants.

La réponse à cette question se trouve à la question 15 m).

G-16. Pour chaque ministère et organisme public, par direction, pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 :

- a)** le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
-

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.

G-16. b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;

Aucun remplacement n'a été effectué.

G-16. c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;

La réponse à cette question se trouve à la question 16 a).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-16. d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Nombre de retraités engagés :0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2018-2019 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

	Québec	Montréal
Emplacement des locations	525, boulevard René-Lévesque E.	500, boulevard René-Lévesque O.
Superficie des locaux	1 243,81 m ²	752,46 m ²
Coût total des locations 2018-2019 : 584 558 \$	341 221 \$	243 337 \$
Coûts d'aménagement	130 929 \$	10 445 \$
Durée des baux (date de fin du bail)	inconnue	inconnue
Propriétaire des espaces loués	La Capitale immobilière MFQ inc.	Édifice 500, René-Lévesque Ouest Inc.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>

G-18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2018-2019, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-

2018-2019 : 141 374 \$.

Les coûts liés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale.

- G-19.** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2018-2019, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2018-2019;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour 2018-2019;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-20. Liste des sommes d'argent versées en 2018-2019, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26) : <http://www.cai.gouv.qc.ca/autres-depenses-de-la-commission/>

G-21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2019-2020.
-

La Commission n'a aucun personnel hors structure.

G-22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2019-2020.
-

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G-23.** Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2018-2019, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2019-2020.
-

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-24. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

La Commission n'a aboli aucun poste en 2018-2019.

G-25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par mission.

La réponse à cette question se trouve à la question 15 j).

- G-26.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
-

La Commission ne rémunère aucun membre de son personnel affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2018-2019, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Publications (format papier ou électronique)	Nombre	Coût	Fournisseur
Accès à l'information – Loi annotée	13	5 947 \$	Les Éditions Yvon Blais inc.
Accès à l'information et protection des renseignements personnels – Santé et services sociaux	1	510 \$	Wolters Kluwer Québec ltée
Alter ego : Charte des droits de la personne	2	220 \$	Les Éditions Wilson et Lafleur inc.
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1	1 693 \$	Wolters Kluwer Québec ltée
Courrier parlementaire	1	1 290 \$	Le Courrier parlementaire (Publication Mass-Média inc.)
Tribunaux administratifs du Québec	1	395 \$	Les Éditions Yvon Blais inc.

Coût total : 10 055 \$

Sites spécialisés de recherche sur Internet	Nombre	Coût	Fournisseur
Azimut – banque de données	4	1 565 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Azimut – Outil d'aide à la citation	Entre 10 et 24	990 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Abonnement - Guide pratique de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)	1	250 \$	Les Éditions Yvon Blais inc.
Abonnement - Express	Entre 10 et 24	775 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)

Coût total : 3 580 \$

G-28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme dépensée.

G-29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
-

a) le nom du site Web :

Site Web de la Commission d'accès à l'information du Québec.

b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Aliaco inc., janvier 2002.

c) les coûts de construction du site :

19 500 \$.

d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Le coût d'hébergement annuel est de 360 \$. Les travaux d'entretien et de mises à jour ont été faits par des employés.

e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- 1 fois en 2003 (par *Mediaprim*);
- 1 fois en 2012 (ressources internes et 1 travailleur autonome, spécialisé en conception de site Web). Site désuet et très peu convivial, nécessité de le mettre à jour pour faciliter la recherche d'information. Coût : 4 625 \$.

f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits ») :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

g) la fréquence moyenne de mise à jour :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

h) le responsable du contenu sur le site :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

G-30. Nominations, pour 2018-2019, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
-

La réponse à cette question est incluse à la question numéro 7.

G-31. Pour 2018-2019, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Tournée de sensibilisation (dans les écoles du Québec) à la protection des renseignements personnels et de la vie privée destinée aux jeunes de 14 à 17 ans.

Frais de déplacement par région administrative :

Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	588 \$
Capitale-Nationale.....	383 \$
Mauricie.....	528 \$
Estrie.....	792 \$
Montréal.....	3 040 \$
Outaouais.....	787 \$
Côte-Nord.....	1 048 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	1 860 \$
Chaudière-Appalaches.....	77 \$
Lanaudière.....	880 \$
Laurentides.....	732 \$
Montérégie.....	1 176 \$
Centre du Québec.....	90 \$
	11 981 \$

G-32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2018-2019 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.
-

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 des ministères et organismes.

2018-2019

Demands d'accès traitées	43
Demands d'accès acceptées totalement	7
Demands d'accès acceptées partiellement	5
Demands d'accès refusées	0
Demands d'accès référées.....	13
Documents non détenus par la Commission	18
Demands d'accès traitées dans un délai de 20 jours.....	40
Demands d'accès traitées dans un délai de 21 à 30 jours.....	3
Demands d'accès traitées après consultation d'un tiers.....	0
Demands d'accès traitées hors délai.....	1

G-33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2018-2019 :

- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - f) l'objet;
 - g) les dates.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2018-2019 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2019-2020.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2018-2019** des ministères et organismes.

G-38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2018-2019 demandé par le secrétariat du Conseil du trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2019 pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2018-2019, ainsi que les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucun transfert n'a été obtenu du gouvernement fédéral en 2018-2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

G-40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Primes au rendement et bonis versés en 2018-20194 207,35 \$

G-41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune catégorie : 147 602 \$.

G-42. Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2018-2019 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

G-43. Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
-

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

G-44. Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Aucun mandat.

G-46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

G-47. Coûts de reconduction des programmes existants : la liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2018-2019 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants en 2018-2019, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-49. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.

G-50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.

G-51. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime), et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-52. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime), et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

G-54. Listes des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles), et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-56. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes budgétaires en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

G-57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
-

- a) La planification annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2018-2019 de la Commission prévoyait une dépense totale de 444 534 \$.
- b) Les informations concernant les grands dossiers en cours sont disponibles au tableau de bord : site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>
- d) La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse à cette question se trouve à la question numéro 11.

G-58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019, le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2018-2019 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée dans le Rapport annuel 2018-2019 des ministères et organismes.

G-61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2018-2019 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
-

a) Dépense totale : 5 929 \$

b) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels :

- Barreau du Québec;
- Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI);
- Association internationale des professionnels de la protection de la vie privée;
- Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail (RRSPT).

G-63. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G-64.** Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :
- a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO₂);
 - b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO₂);
 - c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
 - d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO₂);
 - e) les investissements totaux des projets totaux (en milliers \$);
 - f) les aides financières totales du ministère (en milliers \$);
 - g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
 - h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, pour tous les ministères et organismes.